



Gestion obligataire en monnaies étrangères

Nos produits obligataires en monnaies étrangères

Nous avons créé deux produits auxquels nous appliquons la même méthode de gestion.

- AMC Pro International Bonds, un compartiment du fonds «umbrella» AMC PROFESSIONAL FUND, consacré aux obligations en monnaies étrangères.
- Le Mandat de Gestion Obligations Monde destiné aux investisseurs intéressés à une gestion dédiée et institutionnelle de leurs obligations.

Ces produits ont été conçus pour tirer activement parti des marchés obligataires mondiaux et des sources de performance existant sur ces marchés.

Concept de gestion

Nous avons développé une méthode de gestion semi-active et dynamique qui, en plus de la sécurité associée à un placement obligataire, poursuit un double objectif:

- Offrir un rendement plus élevé que l'obligataire suisse.
- Surperformer un indice de référence à long terme.

Ces fonds ne font pas l'objet d'une couverture du risque de change contre le franc suisse

L'indice de référence

Nous avons adopté un indice synthétique composé pour un tiers du Barclays Global Aggregate et pour deux tiers du Barclays Euro Aggregate. La part réservée à la monnaie européenne est donc élevée, entre 75 et 80%. Le Barclays Aggregate a l'avantage d'offrir un univers très large de débiteurs, avec près de 11 000 titres.

Des atouts indéniables

- Capacité à exploiter les sources de valeur ajoutée.
- Suivi dynamique des risques.
- Gestion optimale de la durée, du positionnement sur la courbe des taux et de la gestion des devises.
- Optimisation de la volatilité globale du portefeuille pour un investisseur basé en franc suisse.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

Allocation stratégique

- poids prépondérant (2/3) des obligations en EUR
- autres obligations principalement en USD, JPY, GBP

Allocation tactique

EXPOSITION TAUX

Modèles prévisionnels

- durée
- positionnement sur la courbe des taux

EXPOSITION MONÉTAIRE

Modèles prévisionnels

- pondération monétaire

RISQUE CRÉDIT

Agences de notation

- qualité du débiteur
- ##### Liquidité du titre

Allocation stratégique

Nous visons à optimiser la répartition des obligations par devise en déterminant le poids accordé à chacune d'entre elles.

- La majeure partie de nos investissements obligataires, soit en moyenne les deux tiers de notre portefeuille, sont effectués en euro.
- Le dollar US, le yen et la livre sterling sont les autres monnaies de référence pour nos obligations. Nous investissons en obligations américaines, japonaises et britanniques afin d'optimiser la performance du portefeuille sur une base historique, en termes de rendement et de risque.
- Les obligations dans d'autres devises, telles que les dollars australien ou canadien, ne sont surpondérées que si elles constituent une opportunité, donc une source de plus-value, pendant une période déterminée.

Allocation tactique

La gestion tactique de notre produit repose sur une méthodologie articulée autour de trois points: l'exposition taux, l'exposition monétaire et le risque crédit.

Exposition taux

Nous vouons une attention particulière à la durée et au positionnement sur la courbe des taux. Nous procédons à une analyse de l'environnement des taux au niveau international et de l'évolution de la courbe des rendements. Nous recourons ainsi à des modèles prévisionnels, basés sur différentes méthodes (de valorisation, technique et comportementale). Ces analyses nous permettent de déterminer les mouvements potentiels des taux ainsi que les zones de sous/surpondération le long de la courbe des rendements.

Nous estimons que la gestion de la durée et du positionnement sur la courbe des taux est un bon moyen d'améliorer notre performance.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

COMITÉ DE PLACEMENT OBLIGATIONS

- duration
- positionnement sur la courbe des taux
- positionnement sur les devises
- répartition sectorielle
- risque crédit



IMPLÉMENTATION

- passation d'opérations et mise en application des décisions
- contrôle des décisions prises au sein du Comité de placement Obligations
- contrôle du risque actif et du risque spécifique

Exposition monétaire

Parallèlement à notre allocation stratégique, nous prenons des positions actives sur les devises. Nous procédons dès lors à des opérations à terme. Notre processus décisionnel repose sur des approches fondées sur des modèles. En outre, nous n'effectuons de telles opérations qu'après un contrôle strict du profil de risque du fonds.

Pour nous, la gestion de l'exposition monétaire est une valeur ajoutée pour la performance globale du fonds. Il n'y a pas de couverture monétaire contre le franc suisse.

Risque crédit

Dans le cadre de la gestion des portefeuilles obligataires, nous choisissons des obligations de qualité supérieure, principalement des emprunts gouvernementaux et de rating AAA et AA. Un autre critère déterminant est la liquidité du titre. Le choix final sera effectué sur la base d'une analyse comparative et historique du titre pour déterminer son niveau d'évaluation.

Le contrôle du risque crédit est assuré quotidiennement par les gestionnaires obligataires, qui bénéficient aussi du soutien des agences de notation et d'analyses effectuées par des services de recherche.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Nom du fonds	AMC PROFESSIONAL FUND- AMC Pro International Bonds
Statut juridique	Fonds de droit suisse
Gérant du fonds	BCV Asset Management
Direction du fonds	Gérifonds SA
Banque dépositaire	BCV
Date de création	Classe A: 26.09.2003 Classes B et C: 25.08.2005
Monnaie de référence	CHF
Clôture de l'exercice	31 mars
Emission / rachat	Chaque jour ouvrable
Commission forfaitaire	Classe A: 0,70% Classe B: 0,55% (mise de fonds de CHF 5 mio au minimum) Classe C: 0,40% (mise de fonds de CHF 30 mio au minimum)
Commissions d'émission et de rachat	Consultez votre conseiller
Indice de référence	Synthetic Barclays Aggregate (1/3 Barclays Aggregate, 2/3 LB Barclays Aggregate)
N° de valeur	Classe A: 1 571 802 Classe B: 2 172 208 Classe C: 2 172 227
Publication des cours	Le Temps, NZZ Reuters: 0#GERI1= Bloomberg: GERI1
Rapport d'activité	Trimestriel

Contact

Pour des conseils et des informations actualisées, n'hésitez pas à:

- contacter un conseiller au 021 212 20 51
- surfer sur www.bcv.ch/am



Informations juridiques

Les rapports annuels et semestriels ainsi que le prospectus et le règlement du fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction de fonds, Gérifonds SA (<http://www.gerifonds.com>) ou de la BCV (place St-François 14, 1003 Lausanne). Les informations contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Nous déclinons toute responsabilité pour des pertes, dommages ou préjudices directs ou indirects consécutifs à ces informations, lesquelles sont susceptibles de modifications en tout temps sans préavis. Ce document a été élaboré par le département Asset Management de la BCV dans un but purement informatif et ne constitue pas un appel d'offre, une offre d'achat ou de vente, une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association Suisse des Banquiers ou une recommandation personnalisée d'investissement. Les risques liés à certains placements (en particulier les produits dérivés sous quelque forme que ce soit, les placements en fonds alternatifs ou sur des marchés émergents) ne conviennent pas à tous les investisseurs; il leur appartient de prendre contact avec un conseiller pour un examen spécifique de leur profil de risques, et de se renseigner sur les risques inhérents à toute décision, notamment en consultant la brochure SwissBanking relative aux risques particuliers dans le commerce de titres, avant toute opération. Un investissement peut s'apprécier ou se déprécier pour de multiples raisons et il se peut que l'investisseur ne récupère pas ses fonds. Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles et futures. Par ailleurs, les fluctuations des cours de change peuvent provoquer une hausse ou une baisse de la valeur des investissements. Le contenu de ce document a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (notamment Allemagne, UK, USA et « US persons »). Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Les appels téléphoniques qui nous sont adressés peuvent être enregistrés. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure. Source: BCV